

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
du 3 juin 2020

Présents : **René Druguet, Vincent Faure, Christophe Sarayotis, Cédric Faure, Philippe Bouchet, Christine Terrail, Florent Béal.**

Absents : /

Absents excusés : Xavier Divanach (pouvoir à René Druguet)

Mme Christine Terrail est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Présentation de la secrétaire de Mairie

Marie Jolyet, contractuelle de la CCVD pour une durée déterminée d'un an. La prise de poste est intervenue au 2 juin 2020.

2/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 février 2020 à l'unanimité.

3/ Acquisition maison LACROIX

Le Maire évoque la possibilité d'acheter la maison LACROIX pour un prix de 320 000€ (hors frais de notaire)

- Apport communal : 104 000 €

- Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne : 216 000 €, sur 20 ans au taux fixe 1,18 %.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du descriptif de cette maison, donne son accord à 8 voix pour et 1 abstention pour l'achat de la maison.

4/ Signalétique routière

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de deux miroirs à implanter sur la voirie :

- 1 pour Thomas Uhl

- 1 pour Laurent Bourdi

et pour l'achat de 4 panneaux de limitation de vitesse « Roulez au pas » pour la route Fonchet .

5/ Anciens bureaux de l'école

Le Conseil municipal propose qu'un point soit fait avec Christine Lebras, institutrice, sur les bureaux déclassés afin d'éventuellement s'en débarrasser.

6/ Adhésion à l'ADEM

Le conseil municipal donne son accord pour adhérer à l'ADEM (Association des Élus de Montagne) pour 70€ par an.

7/ Adhésion à l'AMF

Le conseil municipal donne son accord pour adhérer à l'Association des Maires de France pour une cotisation unique de 100€.

La séance est levée à 20H15